

# Compte rendu administratif : juillet 1943 - juin 1944

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **8 (1943-1946)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# COMPTE RENDU ADMINISTRATIF

JUILLET 1943 — JUIN 1944

---

## Admissions et décès

La Société d'histoire et d'archéologie a reçu au nombre de ses membres effectifs :

1942 : M. Paul CHAIX, licencié ès lettres, assistant à la Bibliothèque publique et universitaire.

M. Georges REYMOND, commerçant.

M<sup>me</sup> Alix de WATTEVILLE.

1943 : M. Daniel BARBEY, licencié ès lettres.

M. Georges WAGNIÈRE, docteur en droit, ancien ministre.

M. Robert JUNOD, étudiant.

1944 : M. Alexis FRANÇOIS, professeur à l'Université.

La Société a eu le regret de perdre trois membres effectifs :

M. le D<sup>r</sup> Edmond MERCIER (2 juillet 1943), M<sup>me</sup> Auguste BLONDEL (8 janvier 1944) et M. Emile RIVOIRE (voir ci-dessus, p. 133.)

Le nombre des membres de la Société était de 216 au 30 juin 1944.

## Faits divers

PUBLICATION. — La Société a publié : au mois de septembre 1943, la première livraison du tome VIII du *Bulletin*, datée : juillet 1942-juin 1943 et tirée à 500 exemplaires.

DONS. — La Société a reçu les dons suivants :

De M<sup>lle</sup> C. Blanc : 1 broch. ; M<sup>me</sup> Brun : 15 vol. et 3 broch. ; MM. E. Clouzot : 1 vol. ; G. Dolt : 1 broch. ; R. Fazy : 1 broch. ; L. Fulpius : 1 broch. ; M<sup>lle</sup> M. Mauerhofer : 1 broch. ; D<sup>r</sup> Olivier : 3 broch. ; M<sup>lle</sup> Ellen Reibold de La Tour : 3 albums de cartes postales, vues de la Suisse et vues de Genève.

## Communications

présentées à la Société  
du 11 novembre 1943 au 4 mai 1944

---

1151. — *Séance du 11 novembre 1943.*

**Un document méconnu sur le conflit du christianisme et de l'Empire : le « De pallio » de Tertullien. — M. Denis van BERCHEM.**

Impr. dans le *Museum Helveticum*, vol. I, 1944, p. 100-114.

**Autour de la Promenade du Pin, avec projections lumineuses, par M. Guillaume FATIO.**

L'emplacement de la Promenade du Pin était occupé autrefois par un bastion que l'on aperçoit sur la plus ancienne vue de Genève, imprimée dans la *Cosmographie universelle* de S. Munster en 1550. Construit en 1527, rebâti en 1535 et en 1559, ce bastion formait une pointe dans la direction des Tranchées. Il fut compris dans les énormes travaux de fortification entrepris au XVIII<sup>e</sup> siècle sous la direction de La Ramière. Sous l'Empire, on aménagea la promenade de Saint-Antoine et, en 1822, un pont de fil de fer, dû au général Dufour, relia le bastion du Pin aux Tranchées. Lors de la démolition des fortifications, James Fazy fit établir un plan de morcellement du quartier et la Promenade du Pin fut remise à la Ville par l'Etat, à la condition d'être conservée. Le bâtiment qui abrite aujourd'hui la Société d'histoire et d'archéologie a été bâti par Gabriel Diodati pour Emile Plantamour et donné par sa fille Amélie au Musée d'Art et d'Histoire.

1152. — *Séance du 25 novembre 1943.*

**Les origines de la « civitas » et du diocèse de Genève, par M. Paul-Edmond MARTIN.**

Impr. dans les *Mélanges Charles Gilliard*, Lausanne, 1944, p. 82-92.

**Jean DuBois (1789-1849), peintre à la gouache et graveur genevois, avec projections lumineuses, par M. Paul CHAIX.**

Impr. dans *Genava*, t. XXII, 1944, p. 218-228.

1153. — *Séance du 9 décembre 1943.*

**A l'Escalade de Genève de 1602 : les « billets » du père Alexandre, par M. Waldemar DEONNA.**

Paraîtra dans les *Archives suisses des traditions populaires*.

**En marge d'une estampe : qui est le colonel Gautier ? par M. Henri DELARUE.**

Impr. dans *Genava*, t. XXII, 1944 p. 211-217.

1154. — *Séance du 13 janvier 1944*, tenue à l'Athénée, en commun avec la Société d'études allemandes et la Nouvelle Société helvétique.

**La Médiation de 1544 : une expérience helvétique de pacification par le droit, par MM. David LASSERRE et William-E. RAPPARD.**

1155. — *Séance du 27 janvier 1944* (Assemblée générale). Rapports du président (M. Henri DELARUE), du trésorier (M. Edmond BORDIER) et du vérificateur des comptes (M. M. REYMOND).

**Les relations diplomatiques de l'Empire perse avec les Grecs, de Cyrus à Alexandre, par M. Victor MARTIN.**

La tradition antique fait mention de trois traités entre l'Empire perse et la Grèce : celui de 449 qui aurait mis fin aux guerres médiques et consacré momentanément l'exclusion de la Perse de l'espace égéen, celui de 411 passé entre Lacédémone et les Satrapes gouverneurs des provinces côtières d'Asie Mineure, la paix dite du Roi, de 386, par laquelle aurait été réglée la situation de l'ensemble des Etats helléniques par rapport à la grande Puissance orientale. Sauf l'acte de 411, ces traités ne

nous sont connus que par des allusions ; leur texte original nous fait défaut.

Dès l'antiquité, la réalité du premier de ces traités a été mise en doute (Thucydide ne le mentionne nulle part) et les historiens modernes discutent toujours sur la véritable nature du dernier. M. V. Martin est d'avis que la solution de ces difficultés dépend d'une correcte appréciation de la façon dont la monarchie perse a conçu ses rapports avec les Etats étrangers. Or l'examen des inscriptions de Cyrus et de Darius, ainsi que les nombreuses indications des historiens grecs, permettent d'affirmer que ces souverains, se tenant pour appelés par la divinité à la monarchie universelle, n'ont pu voir dans les autres Etats que des domaines promis à leur domination et n'ont pu les traiter qu'en ennemis s'ils résistaient à leur expansion, en sujets ou en vassaux s'ils se soumettaient bénévolement.

Une telle conception qui s'exprime en particulier dans le titre de Roi des rois que porte le souverain perse exclut l'égalité et par conséquent le contrat. La tradition touchant les prétendus traités gréco-perses doit être interprétée en fonction de cette observation. Les Grecs d'Europe et particulièrement les Athéniens ne pouvaient être, aux yeux des Darius, des Xerxès et de leurs successeurs, que des rebelles avec lesquels la conclusion d'un traité à la mode hellénique eût constitué pour la monarchie des Achéménides un affront insupportable.

Il faudra l'impérialisme intransigeant d'Alexandre de Macédoine, aspirant lui aussi à la domination universelle, pour mettre fin aux exorbitantes prétentions perses... en y substituant les siennes.

1156. — *Séance du 10 février 1944.*

**Un voisin mal commode : le bailli de Ternier, 1540, par M. Henri MEYLAN.**

A la suite de l'occupation des territoires voisins de Genève par les troupes bernoises, en 1536, Simon Ferber, qui prit plus tard le nom de Wurstemberger, capitaine de piquiers, fut nommé bailli de Ternier. Dès le début, il eut des démêlés avec

les Genevois, libéra des prisonniers, intervint dans les affaires de la ville, où les esprits étaient troublés depuis le départ de Calvin, donna asile aux fugitifs de l'échauffourée de Jean Philippe.

M. Meylan donna lecture d'une lettre adressée par le bailli à Messieurs de Berne, datée de Compesières le 23 juin 1540, lettre qu'il a trouvée aux Archives cantonales vaudoises dans les « Onglets baillivaux », source encore peu connue et inexplorée. Wurstemberger raconte à Leurs Excellences que les sergents bernois sont vitupérés à Genève et, se fondant sur des lettres secrètes qui lui ont été remises, affirme que la République est prête à se donner au roi de France. Si la correspondance du bailli de Gex avec Berne montre qu'il y eut des intrigues entre des officiers du roi et des particuliers, jamais le Conseil ne songea à entreprendre de telles négociations.

**Les relations de la Hongrie avec Genève du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle,  
par M. Laszlo LEDERMANN.**

Dès la fondation de l'Académie, les étudiants hongrois se rendirent à Genève pour y suivre les cours de Bèze et de ses successeurs. A leur retour dans leur pays, plusieurs d'entre eux exercèrent d'importantes fonctions dans l'Eglise réformée. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, quatre théologiens hongrois furent consacrés à Genève, sept y rédigèrent leurs thèses et l'un d'entre eux, J. Petzeli, y exerça les fonctions de précepteur. Au XIX<sup>e</sup> siècle se place le séjour de Liszt, puis l'arrivée du général Klapka, le défenseur de la forteresse de Komarow. Ce dernier se lia avec les libéraux genevois et les réfugiés de marque, notamment Abr. Tourte, James Fazy, Carl Vogt, fut naturalisé genevois et élu député au Grand Conseil. De leur côté, plusieurs Genevois firent connaître la Hongrie à leurs concitoyens : Gustave Revilliod réunit à l'Ariana de nombreux livres d'histoire et de littérature hongroise, Amiel traduisit les poèmes d'Alex. Petöfi, Ed. Sayous, enfin, publia plusieurs travaux sur l'histoire des Hongrois.

1157. — *Séance du 24 février 1944.*

**Hommage à Emile Rivoire, par M. Frédéric GARDY.**

Impr. ci-dessus p. 133.

**D'Isaac Prestreau, chartreux, à César Malan, héros du Réveil,  
par M. Edouard CHAPUISAT.**

Issu d'une famille de Français réfugiés pour cause de religion, Isaac Prestreau fit des études de belles-lettres et de philosophie à l'Académie de Genève. Il quitte cette ville, abjure le protestantisme et entre dans l'ordre des Chartreux. Après quinze années, au cours desquelles on le vit bibliothécaire de la Grande-Chartreuse, il s'évade et revient à Genève, où il demande de rentrer dans la « communion protestante ». Sa requête est agréée. Bientôt, ses capacités le font désigner pour occuper un poste recherché de régent au Collège. Mais cette nomination crée des incidents ; ils font toucher du doigt les luttes politiques qui sévissent à Genève en 1764. Linguiste distingué, Prestreau ne se borne pas à enseigner : il publie une grammaire grecque. Il connaît le succès, épouse à Vandœuvres Renée Fol, avec laquelle il se retirera dans le domaine de la Clavellière, « rière Begnins ». C'est de là qu'il se rendra dans les diverses archives de la région, privées ou communales, donnant ses conseils en chartiste averti, classant et faisant parfois même fonction d'expert ; ainsi lors d'un procès qui mit aux prises la ville de Nyon et la municipalité de Trélex au sujet de l'impôt dit *ohmgeld* dont la ville de Nyon se disait bénéficiaire, ayant repris la succession des moines de l'abbaye de Bonmont quant à leurs droits sur Trélex. Prestreau est appelé à établir des privilèges résultant d'actes de 1293. Le suivre dans sa carrière d'archiviste, c'est remonter assez haut dans l'histoire ; le suivre dans sa vie de famille, c'est revenir à Genève. Sa fille Jaqueline épouse son successeur au Collège, Jaques-Imbert Malan, qui devait être le père de César Malan, surnommé « le héros du Réveil », dont la foi ardente fit de lui un apôtre, étroitement soumis à la lettre des textes sacrés. Le fils de César Malan, qui porta le même prénom que lui, eut, comme lui encore, une influence

considérable sur de nombreux penseurs, mais César Malan fils s'écartait du dogmatisme, ouvrant de larges horizons à la pensée chrétienne. César Malan père eut le privilège d'être associé, tout enfant, à la vie de Prestreau, à la fois savante et rurale. Les deux César Malan héritèrent de Prestreau son esprit de recherche, d'autres qualités encore. Comparer ces trois existences, c'est étudier le mouvement des idées durant une longue période particulièrement mouvementée.

**L'activité diplomatique secrète de Pierre-André Rigaud, 1793-1797, par M. Frédéric DITISHEIM.**

On ne connaissait de Pierre-André Rigaud que son rôle dans les Conseils et ses négociations en vue d'obtenir l'inclusion de Genève dans la neutralité helvétique. M. Ditisheim a retracé l'activité diplomatique secrète extrêmement réaliste que poursuivit cet ancien syndic de 1792 à 1797. Réduit au rang de citoyen, chassé de sa patrie par la Révolution, Rigaud entreprit d'assurer le salut de la République par ses propres moyens. Il s'était convaincu que Genève ne pouvait subsister que par l'union avec le Corps helvétique et le respect de la France. Dans ce but, il entretint des relations extrêmement cordiales avec le trésorier Frisching, chef du parti de la paix à Berne, et avec l'ambassadeur de France Barthélémy, ami sincère de notre pays. Durant quatre ans, Rigaud renseigna l'ambassadeur sur l'activité des émigrés et des contre-révolutionnaires. Lorsque Barthélemy fut nommé membre du Directoire en mai 1797, Rigaud se rendit à Paris, mais le coup d'état de Fructidor réduisit à néant ses efforts sur le point d'aboutir.

1158. — *Séance du 9 mars 1944.*

**Une maison d'édition genevoise au XVIII<sup>e</sup> siècle : les Barrillot, par M. Paul-F. GEISENDORF.**

Impr. dans *Genava*, t. XXII, 1944, p. 203-210.



**Camille Jullian, Edouard Naville et la critique historique, d'après une correspondance inédite, par M. Frédéric BARBEY.**

Cette correspondance, conservée à la Bibliothèque publique et universitaire, s'échelonne sur une dizaine d'années. En 1914, alors plongé dans l'*Histoire de la Gaule*, Camille Jullian s'était enthousiasmé pour les thèses que Naville défendait dans ses travaux sur l'archéologie de l'Ancien Testament. En 1917, il adressa plusieurs lettres à Naville, qui dirigeait l'Agence des prisonniers de guerre en l'absence de Gustave Ador. La paix rapprocha encore les deux savants, unis par une même conception de l'histoire, et Naville eut le plaisir d'assister à la réception de son ami à l'Académie française. L'historien français comme l'archéologue genevois réagissaient contre la méthode hyper-critique et descriptive qui fleurissait en France, en Angleterre et surtout en Allemagne et cherchaient à expliquer les textes historiques « non par la philologie ou une soi-disant psychologie littéraire, mais par les inscriptions, les monuments et les institutions contemporaines du livre ».

1159. — *Séance du 30 mars 1944.*

**En marge du traité de Turin, 1754, avec projections lumineuses, par M. Louis GROSGURIN.**

Impr. ci-dessus, p. 121.

**Un romantique à Genève en 1833 : Jean-Bernard Kaupert, avec projections lumineuses, par M. Jacques BUENZOD.**

Né en Saxe, mais établi à Tolochenaz et naturalisé vaudois, Kaupert fut frappé de l'absence de sens musical du peuple suisse. Il se mit à enseigner le chant, selon une méthode qui lui était propre, et gagna la population des villages vaudois, grâce à son éloquence et à un choix judicieux de morceaux. Appelé à Genève par François Naville, John DUBY et Mülhauser, Kaupert donna, dans le temple de la Fusterie, des leçons qui eurent un succès inespéré. Malgré l'activité des compositeurs d'alors, Malan, Grast, Kœckert et Prokesch, malgré la Société de Musique

fondée en 1823, et la Société de chant sacré, fondée en 1827, l'art du chant n'était cultivé que par un groupe restreint de mélomanes. Il fallait qu'un homme comprît assez la foule pour l'enthousiasmer au contact du chant. Des concerts populaires, organisés sur la plaine de Plainpalais et à St-Pierre en mai 1833, attirèrent une foule considérable. Près de 4000 cartes d'entrée (sur une population de 27.000 habitants) furent distribuées à cette occasion.

1160. — *Séance du 20 avril 1944.*

**De la notion de parti politique dans l'histoire d'Athènes, par M. Olivier REVERDIN.**

Les historiens modernes parlent constamment de partis politiques lorsqu'ils décrivent le fonctionnement des institutions démocratiques d'Athènes. M. Olivier Reverdin démontra qu'il s'agit là d'un abus de langage et d'une erreur de méthode. La langue grecque ne possède en effet aucun terme qui corresponde à l'expression « parti politique » ; les historiens ne parlent que des luttes entre le peuple et le petit nombre, les riches et les pauvres, les partisans de la paix et ceux de la guerre, voire entre les bons et les mauvais.

En réalité, il n'y a de partis politiques constitués que dans les démocraties représentatives. Or la démocratie athénienne était directe. Le peuple, réuni en assemblée, gérait les affaires de la cité ; il ne déléguait sa souveraineté à aucun corps constitué. Après que les archontes et l'Aréopage eurent été dépouillés de leurs prérogatives politiques, Athènes n'eut plus ni gouvernement ni Sénat. Les magistrats ne jouaient généralement que le rôle dévolu aux fonctionnaires dans les Etats modernes. Quant aux hommes politiques, c'était par leur personnalité, leur ascendant moral et leur éloquence qu'ils exerçaient une influence sur leurs concitoyens ; le plus souvent ils ne disposaient d'aucun pouvoir réel.

Analysant le récit que nous a laissé Thucydide de quelques assemblées, M. Reverdin montra qu'on ne trouve aucune allusion à des partis constitués, preuve qu'il n'y en eut jamais à Athènes.

**La «Bibliothèque Italique» et les relations entre l'Italie et la Suisse romande dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, par M. Sven STELLING-MICHAUD.**

La *Bibliothèque Italique*, publiée de 1728 à 1734, a contribué largement à la connaissance et la diffusion de la pensée italienne en Suisse et en France. Elle doit son existence à un groupe de lettrés, cosmopolites et voyageurs, en réaction contre le conformisme du grand siècle, notamment le juriste Gabriel de Seigneux de Correvon et le philosophe et naturaliste Louis Bourguet, qui assumait les fonctions de secrétaire de rédaction. Pendant six années, la *Bibliothèque Italique* publia trois fois par an des études originales, des traductions et comptes rendus d'ouvrages italiens. Seigneux traduisit notamment le *Discours sur la poésie italienne* de Scipione Maffei et la fameuse *Lettre sur le caractère des Italiens* de Calepio, première expression de l'italianité. La *Bibliothèque Italique* compta de nombreux lecteurs en France, dans les colonies françaises d'Allemagne et à Zurich. C'est grâce à elle que Johann-Jakob Bodmer, introducteur de Dante en pays germaniques, entra en relations avec Calepio, dont il publia, à Zurich, les deux principaux ouvrages qui devaient exercer une influence décisive sur Lessing. Malgré son intérêt évident, la *Bibliothèque Italique* eut une existence éphémère, l'âge et la santé de Bourguet l'ayant obligé d'interrompre sa publication en 1734.

1161. — *Séance du 4 mai 1944.*

**Nouvelle interprétation du camée dit de Saint-Martin, au trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agave, avec projections lumineuses, par M. Paul SCHAZMANN.**

Paraîtra dans la *Revue suisse d'art et d'archéologie*.

**Benedetto Croce et l'histoire de Genève, par M. Tommaso CASTIGLIONE.**

Après avoir dégagé le sens des œuvres historiques de Benedetto Croce dans leur enchaînement logique, M. Castiglione aborde les travaux que l'illustre écrivain a consacrés à

l'histoire de la Réforme en Italie. Deux, parmi ceux-ci, se rapportent directement à l'histoire de Genève au XVI<sup>e</sup> siècle : une notice biographique sur le poète sicilien G.C. Pascali (voir B.H.G., t. V, p. 328) et un essai sur le marquis Vico Galeazzo Caracciolo, paru d'abord dans *La Critica* (1933) et ensuite dans un volume de biographies : *Vite di avventure, di fede e di passione* (Bari, Laterza, 1936). L'auteur apporte plus d'un trait nouveau non seulement sur son héros mais encore sur la Genève de Calvin. Ayant tracé, dans un premier chapitre, un parallèle saisissant entre Naples et Genève au XVI<sup>e</sup> siècle, Croce relate l'arrivée de Caracciolo dans cette ville, ses relations avec Calvin, son divorce, son second mariage, sa vie simple et frugale, et brosse un portrait très vivant du gentilhomme napolitain devenu une figure typique de la Genève de l'époque. En évoquant la personnalité du disciple fidèle du Réformateur, l'historien a voulu célébrer l'homme d'une austère intransigeance qui n'hésita pas à tout sacrifier à la religion qu'il venait d'embrasser et montrer, en même temps, à la lumière de la philosophie moderne, le bien-fondé du calvinisme. Pour terminer, M. Castiglione s'attache à déceler le lien spirituel existant entre les études de Croce se rapportant à l'histoire de Genève et ses méditations sur la « religione della libertà » dont s'inspire son œuvre fondamentale, *l'Histoire de l'Europe au XIX<sup>me</sup> siècle* (1932), conçue à la même époque que celle où l'historien italien se penchait sur les « Papiers de la Bourse italienne » et sur les « Registres du Conseil » à la Bibliothèque publique et aux Archives d'Etat de Genève.

---

**Excursion archéologique du jeudi 18 mai 1944 (Ascension).**

Sous la conduite de M. Louis Blondel, la Société d'histoire et d'archéologie a visité Hermance, notamment la tour, le château, propriété de M<sup>me</sup> Meyer-de Stadelhofen, l'église et la chapelle, ainsi qu'un ensemble de maisons des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, appartenant à la famille Naef. Après cette excursion qui réunit 75 participants, le Comité de la Société a décidé de proposer à la Commission des monuments et des sites le classement de l'ensemble d'Hermance comme monument historique.

---

EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 1943

*Recettes*

Cotisations 1943 et arriérées . . . . .	fr. 2.271,—
Intérêts du fonds ordinaire . . . . .	» 569,60
Intérêts du fonds Gillet-Brez attribués aux publications . . . . .	» 618,50
Participation aux frais d'impression et vente de publications . . . . .	» 537,85
Déficit de l'exercice 1943 . . . . .	» 1.396,10
Total, pour balance . . . . .	<u>fr. 5.393,05</u>

*Dépenses*

Frais généraux : loyers, séances, convocations, etc. . . . .	fr. 1.921,30
Bibliothèque . . . . .	» 213,—
Impression du <i>Bulletin</i> , t. VII, livr. 4 . . . . .	» 1.629,35
<i>Id.</i> , t. VIII, livr. 1 . . . . .	» 1.629,40
	<u>fr. 5.393,05</u>

## TABLE DES NOMS DU COMPTE RENDU

---

### *Nécrologie :*

RIVOIRE, Emile, p. 133.

### *Auteurs des communications :*

BARBEY, Frédéric, p. 150.  
VAN BERCHEM, Denis, p. 144.  
BUENZOD, Jacques, p. 150.  
CASTIGLIONE, Tommaso, p. 152.  
CHAIX, Paul, p. 145.  
CHAPUISAT, Edouard, p. 148.  
DELARUE, Henri, p. 145.  
DEONNA, Waldemar, p. 145.  
DITISHEIM, Frédéric, p. 149.  
FATIO, Guillaume, p. 144.  
GARDY, Frédéric, p. 148.  
GEISENDORF, Paul-F., p. 149.  
GROSGURIN, Louis, p. 150.  
LASSERRE, David, p. 145.  
LEDERMANN, Laszlo, p. 147.  
MARTIN, Paul-E., p. 144.  
MARTIN, Victor, p. 145.  
MEYLAN, Henri, p. 146.  
RAPPARD, William-E., p. 145.  
REVERDIN, Olivier, p. 151.  
SCHAZMANN, Paul, p. 152.  
STELLING-MICHAUD, Sven, p. 152.

---

---

IMPRIMERIE DU « JOURNAL DE GENÈVE »

---